

INNOVATION  
FORMATION  
RECHERCHE  
PRATIQUE INFIRMIÈRE AVANCÉE

| le savoir vivant |

renouveler  
les pratiques  
infirmières  
sur des bases  
scientifiques

## doctorat ès sciences infirmières (phd)

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Objectifs

L'évolution démographique en Suisse, les transformations du système de santé et la rareté des ressources soignantes exigent des professionnels hautement qualifiés.

L'Université de Lausanne (UNIL), par sa Faculté de biologie et de médecine (FBM), organise un Doctorat ès sciences infirmières (PhD), rattaché à l'École doctorale de la FBM et géré par l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins – IUFRS.

Ce doctorat s'adresse aux professionnels infirmiers désireux de s'engager dans une carrière scientifique. Il a pour objectif de former des chercheurs autonomes et de développer la recherche clinique en sciences infirmières dans des domaines tels que les maladies chroniques, les soins palliatifs, la gérontologie et la pédiatrie.

#### Perspectives de carrière

- Carrière académique
- Hôpitaux universitaires et régionaux
- Hautes écoles spécialisées
- Institutions du système de santé ou de recherche
- Établissements de santé publics ou privés
- Établissements médico-sociaux
- Soins à domicile

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Organisateurs

École doctorale  
Faculté de biologie et de médecine

Institut universitaire de formation  
et de recherche en soins - IUFRS

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

#### Grade décerné

Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

#### Durée

6 semestres

#### Contact

**Directeur de l'École doctorale :**  
Professeur Niko Geldner

**Directrice de l'IUFRS :**  
Professeure Anne-Sylvie Ramelet

#### Secrétariat :

Institut universitaire de formation  
et de recherche en soins - IUFRS  
Biopôle 2  
Route de la Corniche 10  
1010 Lausanne

Tél. +41 21 314 85 31  
[iufrs@unil.ch](mailto:iufrs@unil.ch)

Version : mars 2016  
Sous réserve de modification.  
Seuls les textes réglementaires font foi.



## CONTENU DE LA FORMATION

### Descriptif

Le doctorat ès sciences infirmières (PhD) prépare les doctorants à :

- Avoir une compréhension étendue des fondements théoriques de la discipline infirmière et des méthodes de recherche;
- Générer des savoirs innovants basés sur des processus rigoureux et collaborer avec des équipes de recherche académiques et cliniques établies;
- Reconnaître et mettre à contribution l'originalité des savoirs d'autres disciplines;
- Consolider leur expertise dans un domaine d'intérêt particulier;
- Respecter les principes d'intégrité scientifique et d'éthique;
- Exercer un leadership dans la discipline et au sein de diverses organisations.

### Préalable au doctorat

La Direction de l'IUFERS peut exiger du doctorant, suivant son parcours académique antérieur, qu'il suive un préalable au doctorat avant de commencer son travail de thèse. Dans ce cas, elle établit un plan d'étude individualisé lors de l'admission au programme doctoral.

Ce document indique les cours à suivre et le nombre de crédits requis à l'issue du préalable : de 30 à 60 crédits ECTS. Cette formation préparatoire est constituée de divers types de cours (équivalant au maximum à 30 crédits ECTS) pouvant avoir trait aux fondements de la discipline infirmière, à la méthodologie et aux outils scientifiques ou encore aux fondements et à l'organisation de la pratique avancée. À l'issue du préalable, le doctorant doit soumettre un protocole de recherche, de 30 crédits ECTS, en préparation de son travail de thèse.

### Travail de thèse

Le travail de thèse conduisant à l'obtention d'un Doctorat ès sciences infirmières (PhD) est essentiellement une formation à la recherche scientifique et dure six semestres. Le doctorant doit concevoir son projet dans un domaine tel que les maladies chroniques, les soins palliatifs, la gérontologie ou la pédiatrie.

Le directeur de thèse et le codirecteur éventuel ont pour mission d'assurer le bon déroulement de la formation et de suivre les progrès du doctorant.

Une évaluation intermédiaire doit être effectuée au plus tard un an et demi après le début du travail de thèse.

En parallèle à son travail de thèse, le doctorant doit effectuer un programme doctoral et acquérir 12 crédits ECTS.

À l'issue de son travail de thèse, le doctorant présente sa recherche lors d'une soutenance publique.

### Transfert de connaissances

Le doctorant participe à des colloques et à des événements scientifiques locaux, nationaux et internationaux.

Afin de développer la discipline des sciences infirmières, il est vivement recommandé que le doctorant publie des articles scientifiques en collaboration avec son directeur de thèse.

## AUTRES INFORMATIONS UTILES

### Conditions d'admission au Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

### Règlement et compléments d'information

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

### Responsable pédagogique

Professeure Anne-Sylvie Ramelet

### Délais d'inscription au doctorat

31 juillet pour le semestre d'automne et 30 novembre pour le semestre de printemps.

Il est conseillé, aux candidats susceptibles de devoir effectuer un préalable au doctorat, de s'inscrire plus tôt (fin avril). Les candidats devant obtenir un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur dossier deux mois avant ces délais.

Le masculin est utilisé à titre générique, tous les titres et fonctions pouvant s'appliquer autant aux femmes qu'aux hommes.

